

DÉLIBÉRATION

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le



ID : 095-269501003-20260424-DELIB122026-DE

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

VU l'article 205 de la Loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024,

VU le compte financier unique 2024 dressé par le Comptable public,

CONSIDERANT que le compte financier unique doit se substituer au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable public pour ne former qu'un seul compte, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives,

CONSIDERANT que le compte financier permet de simplifier la production des comptes en supprimant les doublons qui pouvaient exister entre le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable,

CONSIDERANT que le compte financier favorise une présentation rationalisée et simplifiée de l'information financière pour les élus, permettant de notamment croiser la vision budgétaire et la vision patrimoniale des comptes,

CONSIDERANT que le compte financier met en œuvre une procédure complètement dématérialisée qui permet d'automatiser et sécuriser les contrôles de cohérences entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public,

OUI l'exposé de Madame Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

DECIDE :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2025	Intégration de résultat par opération d'ordre	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	9 289.69		1 053.53		10 343.22
Fonctionnement	27 694.80		-1 708.74		25 986.06
Total	36 984.49		-566.21		36 329.28

SECTION D'INVESTISSEMENT			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2025	320.88	1 374.41	1 053.53
Résultat 2024 (001)	0.00	9 289.69	9 289.69
Résultat de clôture Investissement			10 343.22
Reste à réaliser 2025	0.00	0.00	0.00
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2025	636 941.94	635 233.20	-1 708.74
Résultat 2024 (002)	0.00	27 694.80	27 694.80
Résultat de clôture d'Exploitation			25 986.06
RESULTAT CUMULE (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)			
	Dépenses	Recettes	Solde
Total cumul (RAR inclus)	637 262.82	673 592.10	36 329.28
Total cumul (hors RAR)	637 262.82	673 592.10	36 329.28

Article 1 : La mise en œuvre, à partir de la production des comptes de l'exercice 2025 et suivants du budget principal et des budgets annexes, du compte financier unique.

Article 2 : Autorise la Présidente du CCAS à prendre toutes les décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération afin de permettre la mise en œuvre du compte financier unique selon le calendrier adopté.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration.

Fait à Pontoise, le **24 AVR 2026**

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
De la publication le
Fait à Pontoise le

Laëtitia BELLEVILLE-DEWALLE

Vice-Présidente

